

Conditions générales

1. Généralités

Toutes inscriptions sont effectives à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le participant ainsi que du paiement du montant de 30% pour réservation de la prestation, le participant s'engage de manière définitive, à suivre les cours et à verser le restant de la somme TTC le 1^{er} jour de la formation.

Tout bulletin d'inscription transmis sans paiement ou tout paiement transmis sans bulletin d'inscription ne sera pas traité.

La signature du bulletin d'inscription implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

2. Contenu du stage

La prestation de formation se constitue d'une ou plusieurs journées de formation de 8 heures « suivant le stage choisi ». Lors de ces journées de formation le stagiaire apprend la pratique et la théorie de la formation à laquelle il s'est inscrit.

3. Prix et modalités de paiement

Le prix du stage est TTC. Le 1^{er} versement à titre d'arrhes de 30% sera retiré 10 jours avant le 1^{er} jour de la formation, le reste sera versé le 1^{er} jour du stage et sera encaissé le lendemain.

Le prix s'entend hors frais d'hébergement et de restauration.

Le paiement peut s'effectuer

- par chèque ou virement bancaire
- le bulletin doit être transmis dans le même temps, soit par courrier postal soit par mail.
- aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé par virement bancaire.

4. Nombre de participant au stage

Le nombre minimum de participant est 2 et le maximum est 6.

5. Réservation du stage

Les réservations sont prises en compte par Madame Nunzia-Formation représenté par SCARAMUZZI-FIORE Nunziata dans l'ordre d'arrivée. A réception de l'inscription complète telle que décrite à l'article 1, Nunzia-Formation représenté par Madame SCARAMUZZI-FIORE Nunziata envoie au stagiaire un courrier de confirmation de sa participation au stage.

Si le seuil des participants est déjà atteint « minimum de 2 ou maximum de 6 » son inscription est annulée et son paiement lui est restitué en intégralité.

6. Conditions de modification du stagiaire

Tout choix de date est modifiable jusqu'à 15 jours avant la date du stage. Au-delà, cette date n'est pas modifiable et s'appliquent les conditions d'annulation.

7. Conditions d'annulation

« Annulation par Nunzia-Formation représenté par Mme SCARAMUZZI-FIORE Nunziata »

Taux de remplissage du stage

Les dates de stage peuvent être soumises à annulation en fonction du remplissage effectif du stage.

Si le seuil minimum de participants n'est pas atteint 7 jours calendaires avant la date du stage, il est expressément convenu que Nunzia-Formation représenté par Madame SCARAMUZZI-FIORE ne sera pas tenue de maintenir le stage. La participation du stagiaire est reportée sur une date ultérieure « à convenir avec le stagiaire ».

a. Impossibilité physique ou matérielle de l'enseignant.

Nunzia-Formation représenté par Madame SCARAMUZZI-FIORE peut être amenée à annuler le stage en cas d'impossibilité physique ou matérielle de l'enseignant nommé pour dispenser ce stage. Dans cette hypothèse, Madame SCARAMUZZI-FIORE Nunziata remboursera au stagiaire la somme versée. Elle pourra également proposer de nouvelles dates, à l'exclusion de toute indemnité. Aucune indemnité ne peut être exigée par le stagiaire pour d'éventuels frais engagés. En cas de cessation anticipée de la formation du fait **de l'organisme de formation**, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

b. Annulation par le stagiaire

Toute annulation du stage par le stagiaire doit parvenir à Nunzia-Formation représenté par Madame SCARAMUZZI-FIORE Nunziata exclusivement par courrier postal (courrier suivi ou Recommandé avec Accusé de Réception) au plus tard 10 jours calendaires avant la date du stage. Le paiement du stage lui est restitué en intégralité. Passé ce délai, Nunzia-Formation représenté par Madame SCARAMUZZI-FIORE Nunziata conserve le montant total TTC du stage. Le stagiaire pourra participer à une date ultérieure du même stage durant les 12 mois suivant, sous réserve de place disponible. En cas d'abandon du **stage du fait du stagiaire pour un motif autre que la force majeure** dûment reconnue, **le coût total de la formation est due.**

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force **majeure dûment reconnue**, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules **les prestations effectivement dispensées sont dues aux prorata temporis** de leur valeur prévue au contrat.

8. Nom présentation du stagiaire

Toute absence au stage, le jour et à l'heure prévus, fait considérer le stage comme effectué. Aucun remboursement ne peut être exigé.

9. Propriété intellectuelle

Le contenu du stage, ainsi que le contenu des documents pédagogiques remis est soumis aux dispositions du livre 1^{er} du Code de la propriété intellectuelle. Ils restent la propriété intellectuelle de Madame SCARAMUZZI-FIORE Nunziata. Le stagiaire s'engage à utiliser ces renseignements uniquement pour son usage personnel. En cas d'utilisation, de modification ou de reproduction de ces contenus de stage pour d'autres usages, Nunzia-Formation représenté par Madame SCARAMUZZI-FIORE Nunziata fera valoir ses droits, selon l'article L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

10. Informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, chaque participant est informé que les informations communiquées sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet ultérieurement de traitement automatisé. Le participant est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les renseignements le concernant.

11. Clause de compétence matérielle

En cas de contestations relatives à l'exécution de la prestation, de toutes conditions s'y rapportant ou de litige, le tribunal de SAINT ETIENNE de commerce dont dépend le siège social de Nunzia-Formation représenté par Madame SCARAMUZZI-FIORE Nunziata sera seul compétent.